

129911 - Agrée-t-on le repentir de celui qui a prié pour qu'un musulman aille en enfer

La question

Si un musulman demande à Allah d'envoyer un autre coreligionnaire en enfer puis il se repente, accepte-t-on son repentir? L'auteur d'une telle prière pourrait-il être admis au paradis, étant donné la possibilité que sa prière se retourne contre lui et qu'il aille en enfer?

La réponse détaillée

Ce qui est juste, c'est qu'il n'est pas permis de prier contre un musulman qui ne le mérite pas car le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a dit: « chaque fois qu'on dit à un musulman : 'ô ennemi d'Allah' ou prie contre lui injurieusement, la parole se retourne contre son auteur? » Aussi n'est-il pas permis de prier contre un musulman qui n'a pas commis un acte de désobéissance et ne s'est montré déloyale au point de mériter une telle prière. Celui qui agit ainsi doit solliciter le pardon d'Allah et celui du musulman visé. Le fautif n'enterera pas inévitablement en enfer pour y rester éternellement car les hadiths allant dans ce sens véhiculent une menace destinée à dissuader ceux qui profèrent de telles propos.

Allah le sait mieux.

Son éminence Cheikh Abdoullah ibn Djabrine (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde)